

Pour plus d'informations, contactez:

Au Togo: Francis Dako
Coordinateur régional pour l'Afrique
Coalition pour la CPI
Tél : +1 646 465 8513
E-mail: dako@coalitionfortheicc.org

À New York : Brigitte Suhr
Directrice des programmes régionaux
Coalition pour la CPI
Tél : (+) 1 646 465 8540
E-mail: suhr@coalitionfortheicc.org

Alexandra Sajben
Assistante des programmes régionaux
Coalition pour la CPI
Tél : +1 646-465-8513
Fax : 1 212-599-1332
E-mail: sajben@coalitionfortheicc.org

À La Haye : Niall Matthews
Chargé de communication
Coalition pour la CPI
Tél : (+31) 70 311 10 85
E-mail: matthews@coalitionfortheicc.org

POUR DISTRIBUTION IMMÉDIATE

22 janvier 2013

La Coalition mondiale exhorte la République du Togo à adhérer au Statut de Rome

Le Togo devrait faciliter un rapide processus d'adhésion à la CPI

New York - La Coalition pour la Cour pénale internationale a demandé aujourd'hui à la République du Togo de démontrer son engagement à la justice internationale et à la lutte contre l'impunité pour les crimes graves en adhérant au Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI). La Coalition a choisi la République du Togo comme pays cible de sa Campagne de ratification universelle (CRU) de janvier 2013. La campagne mensuelle vise à encourager les pays à adhérer au Statut de Rome, le traité fondateur de la première cour internationale permanente chargée de juger les auteurs de génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre.

Dans une lettre datée du 17 janvier 2013 au Président **Faure Gnassingbé**, la Coalition a exhorté la République du Togo à démontrer son engagement à la justice internationale et l'état de droit en adhérant au Statut de Rome.

« Le Togo est le seul pays ouest-africain n'ayant jamais signé le Statut de Rome », a déclaré Francis Dako, coordonnateur régional de la Coalition pour l'Afrique. « Nous

exhortons donc le gouvernement à faire preuve de volonté politique nécessaire et à prendre la décision historique de se joindre à la majorité des pays du monde qui ont ratifié le Statut de Rome ».

L'adhésion du Togo au traité permettrait de renforcer la voix de l'Afrique au sein de la cour, ainsi que rappeler à la communauté internationale et au peuple du Togo que le gouvernement s'est engagé à la justice. La Coalition salue la participation du Togo à titre d'observateur aux réunions de l'Assemblée des États parties (AEP) de la CPI. L'engagement du Togo à assister à ces séances illustre son engagement dans le processus de la justice internationale.

En outre, le dialogue national politique dans le pays a mis l'accent sur la lutte contre l'impunité au cours des dernières années, notamment à travers la Commission Vérité, Justice et Réconciliation en 2009, qui a enquêté sur les actes de violence politique commis entre 1958 et 2005 et proposé des mesures de réparations pour les victimes. Ce dialogue a eu pour but de trouver une solution durable à l'instabilité passée et a créé une prise de conscience bien formée de la nécessité de mettre fin à l'impunité.

De hauts fonctionnaires des ministères de la Justice et des Affaires étrangères ont eu des discussions préliminaires concernant les mérites et les implications de l'adhésion. Cependant, il existe un manque de volonté politique en ce qui concerne l'adhésion du Togo étant donné que de nombreuses idées reçues sur la CPI persistent. Puisqu'il n'existe pas d'obstacles juridiques, la Coalition encourage le gouvernement togolais à former un comité ministériel pour discuter de la possibilité de commencer le processus d'adhésion.

« Le Togo est entouré d'États qui sont déjà États parties à la CPI. Nous demandons au Togo de prendre des mesures dès maintenant afin de rejoindre ses voisins membres de la Cour afin que nous nous rapprochions un peu plus de l'objectif commun de la reconnaissance universelle de la Cour », a déclaré Brigitte Suhr, directrice de la Coalition des programmes régionaux. « Nous ne connaissons aucun obstacle juridique au Togo qui pourrait entraver l'adhésion et nous appelons donc le Togo à avancer rapidement sur cette question ».

À ce jour, 121 États dans le monde ont rejoint le Statut de Rome. En tant qu'État partie, la République du Togo participerait activement et d'une manière plus importante aux sessions annuelles de l'AEP, au cours desquelles les États prennent des décisions importantes en ce qui concerne l'administration de la Cour, y compris l'élection des juges, des procureurs et des fonctionnaires de la Cour, ainsi que l'adoption du budget de la Cour. En outre, il assumerait un rôle dans la promotion des droits de l'homme, la responsabilité, la justice et la fin de l'impunité pour les crimes graves commis en Afrique et dans le monde.

Contexte : La CPI est la première cour internationale permanente chargée de juger les crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide. Au cœur du mandat de la Cour est le principe de complémentarité, qui soutient que la Cour n'interviendra que si les systèmes juridiques nationaux ne veulent ou ne peuvent enquêter et poursuivre les auteurs de génocide, de crimes contre l'humanité et crimes de guerre. Il y a actuellement huit enquêtes devant la Cour : République centrafricaine, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Darfour, Soudan, Ouganda, Kenya, Libye et Mali. La CPI a publiquement émis 22 mandats d'arrêt et 9 citations à comparaître. La Cour a rendu deux jugements dans le cadre de deux procès. Deux autres procès sont en cours. Le Bureau Procureur de la CPI a également rendu public qu'il mène sept examens préliminaires sur quatre continents: Afghanistan, Colombie, Géorgie, Guinée, Honduras, République de Corée et Nigeria

La Coalition pour la Cour pénale internationale est un réseau international d'organisations de la société civile présentes dans 150 pays travaillant en partenariat pour renforcer la coopération internationale

avec la CPI, garantir que la Cour soit juste, efficace et indépendante, rendre la justice à la fois visible et universelle et promouvoir de solides législations nationales permettant de rendre justice aux victimes de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide. Pour plus d'information visitez:

www.coalitionfortheicc.org

###